

**Société canadienne d'évaluation –  
Section de la Capitale nationale**

**Rapport financiers  
pour l'année terminée le 30 JUIN 2015**

# **Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale**

## **Rapport financiers pour l'année terminée le 30 JUIN 2015**

### **Table des matières**

---

<b>Rapport des vérificateurs indépendants</b>	<b>2</b>
<b>Rapport financiers</b>	
Bilan	4
États des résultats et variation de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Résumé des principales conventions comptables	7
Notes afférentes aux états financiers	10

## **Rapport des vérificateurs indépendants**

---

Aux membres de la :  
Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Nous avons vérifié les documents financiers ci-joints de la SOCIÉTÉ CANADIENNE D'ÉVALUATION – SECTION DE LA CAPITALE NATIONALE qui incluent le bilan en date du 30 juin 2015, l'État des résultats et des variations de l'actif net, l'État des flux de trésorerie et les Notes complémentaires aux états financiers et autres informations explicatives.

### **Responsabilité de la direction en ce qui concerne les États financiers**

La Gestion est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables pour les organisations sans but lucratif et aux contrôles internes que la gestion juge nécessaires pour la préparation d'états financiers qui ne comportent pas d'anomalies résultant de fraudes ou d'erreurs.

### **Responsabilité des vérificateurs**

Notre responsabilité est de fournir une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Nous avons effectué notre vérification conformément aux normes canadiennes de vérification généralement acceptées. Ces normes exigent que nous nous conformions aux exigences en matière d'éthique et que nous planifions et effectuions la vérification afin d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'anomalies.

Une vérification implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Il appartient au vérificateur de choisir les procédures qu'il juge appropriées, y compris l'évaluation des risques d'inexactitudes matérielles importantes dues à la fraude ou à l'erreur. Lorsqu'il effectue ces évaluations du risque, le vérificateur tient compte des mesures de contrôles internes pertinentes à la préparation et à la présentation fidèle, par l'organisation, des États financiers afin de concevoir des procédures de vérification adaptées aux circonstances, mais pas dans le but d'émettre un avis sur l'efficacité des contrôles internes de l'organisation. Une vérification inclut également une évaluation de la pertinence des politiques comptables utilisées et du caractère raisonnable des prévisions comptables effectuées par la gestion, de même que l'évaluation de l'ensemble de la présentation des états financiers.

Nous croyons que les pièces justificatives que nous avons obtenues sont suffisantes et pertinentes pour fournir les fondements de notre opinion de vérification

Collins Barrow Ottawa LLP  
Comptables professionnels agréés  
301 promenade Moodie, suite 400  
Ottawa, Ontario  
K2H 9C4 Canada  
T : 613.820.8010  
Télec : 613.820.0465  
courriel : ottawa@collinsbarrow.com  
site Web : ottawa.collinsbarrow.com

---

## **Rapport des vérificateurs indépendants (suite)**

---

### **Opinion**

À notre avis, les états financiers présentent fidèlement à tous les égards, la situation financière de la Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale en date du 30 juin 2015 ainsi que son rendement financier et ses flux de trésorerie au cours de l'année qui s'est terminée en conformité avec les normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif.

### **Autre question**

Les états financiers de la Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale pour l'année terminée le 30 juin 2014 ont été vérifiés par un différent vérificateur qui a exprimé une opinion non modifiée sur ces états financiers en date du 11 septembre 2014.

*signature*

Comptables professionnels agréés, Experts-comptables autorisés  
30 octobre 2015  
Ottawa, Ontario

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## Bilan

le 30 Juin 2015	2015	2014
<b>Actifs</b>		
<b>Courants</b>		
Liquidité et placements à court terme (Note 1)	\$ 119,371	\$ 90,850
Comptes débiteurs	13,955	20,378
Remises gouvernementales à recevoir	4,102	3,123
Montants à recevoir de la SCÉ (Note 2)	3,732	2,069
Frais payés d'avance	1,949	777
<b>Passifs et actifs nets</b>	<b>\$ 143,109</b>	<b>\$ 117,197</b>
<b>Passifs à court terme</b>		
<b>Courants</b>		
Comptes créditeurs et charge à payer	\$ 12,236	\$ 12,982
<b>Actifs nets</b>		
Actifs nets affectés à l'interne (Note 3)	35,000	35,000
Actifs non affectés (Note 3)	95,873	69,215
	130,873	104,215
	<b>\$ 143,109</b>	<b>\$ 117,197</b>

Approuvé par le conseil :

\_\_\_\_\_ Directeur

\_\_\_\_\_ Directeur

Les résumés des principales conventions comptables ainsi que les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## État des Opérations et Évolution des Actifs nets

Pour L'Année se Terminant le 30 Juin 2015	2015 Budget	2015 Réel	2014 Réel
<b>Recettes</b>			
Quote-part des cotisations des membres de la section	\$ 5,723	\$11,724	\$ 8,848
Frais d'inscription aux cours	119,600	83,807	91,200
Quote-part des revenus du congrès national	40,000	46,746	-
Rendez-vous annuel d'apprentissage	40,500	20,872	-
Séances du petit déjeuner			269
Intérêts	390	455	382
	206,213	163,604	100,699
<b>Dépenses</b>			
Administration	24,976	31,345	23,135
Rendez-vous annuel d'apprentissage	50,373	34,573	
Séances du petit déjeuner	13,120	5,439	13,891
Dépenses des cours	110,198	62,318	74,153
Services aux membres	963	976	963
Site web	2,530	2,295	1,666
	202,160	136,946	113,808
<b>Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses de l'année</b>	<b>4,053</b>	<b>26,658</b>	<b>(13,109)</b>
Actifs nets au début de l'exercice	104,215	104,215	117,324
Actifs nets à la fin de l'exercice	108,268	130,873	104,215

Les résumés des principales conventions comptables ainsi que les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## État des Flux de Trésorerie

Pour L'Année se Terminant le 30 Juin 2015

2015

2014

---

### Flux de trésorerie provenant de (utilisé pour) les activités d'exploitation

Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses pour l'année \$ 26,658 \$ (13,109)

Variation nette des éléments n'affectant pas l'encaisse liés aux activités:

Comptes débiteurs 6,423 (6,642)

Remises gouvernementales à recevoir (979) (2,182)

A recevoir de la Société canadienne (1,663) 13

Dépenses prépayées (1,172) 53

Comptes créditeurs et charges à payer (746) 516

28,251 (21,351)

### Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement

Investissements à court terme - (6,877)

Augmentation (baisse) des flux de trésorerie 28,521 (28,228)

Flux de trésorerie et investissement à court terme au début de l'année 90,850 119,078

Flux de trésorerie et investissement à court terme à la fin de l'année \$ 119,371 \$ 90,850

---

Les résumés des principales conventions comptables ainsi que les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## Résumé des principales conventions comptables

30 juin 2015

---

<b>Nature de la Section</b>	La Section de la capitale nationale de la Société canadienne d'évaluation (la « Section ») n'est pas constituée en personne morale vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, et se spécialise à appuyer la réalisation des objectifs de la Société canadienne d'évaluation (la « Société ») en exécutant un programme de réunions, de colloques, d'activités de perfectionnement et d'autres activités pour les membres de la Société. La Section est un organisme sans but lucratif et, ainsi, se qualifie pour être exempt d'impôts.
<b>Base de la présentation</b>	Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL »), des principes qui sont généralement reconnus à travers le Canada et qui comprennent les conventions comptables significatives suivantes.
<b>Utilisation des estimés</b>	<p>La préparation des états financiers conformément aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif demande que la direction pose des estimés et des hypothèses qui affectent les montants des créances et des dettes qui sont signalés en date des états financiers, ainsi que les montants des revenus et des dépenses qui sont déclarés au cours de la période qui est couverte par l'évaluation. Lorsque des informations supplémentaires deviennent disponibles, il arrive que les résultats véritables soient différents des hypothèses et estimés posés par la direction. Ainsi, ces hypothèses et estimés sont révisés périodiquement et sont inscrits dans la période pertinente lorsque des ajustements deviennent nécessaires.</p> <p>Les estimés significatifs comprennent les hypothèses utilisées pour estimer le montant des provisions nécessaires pour couvrir les charges à payer.</p>
<b>Instruments financiers</b>	Les instruments financiers sont les créances ou les dettes de la Section pour lesquelles, généralement, la Section a le droit de recevoir des liquidités ou une autre forme d'actif financier de la part d'une autre partie, ou encore pour lesquelles la Section l'obligation de payer des liquidités ou une autre forme d'actif financier à une autre partie.



# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## Résumé des principales conventions comptables

---

### Instruments financiers (suite)

#### Évaluation des instruments financiers

La Section évalue initialement ses créances et ses dettes à une juste valeur, sauf pour le cas de certaines transactions sans lien de dépendance.

Par la suite, la Section évalue l'ensemble de ses créances et de ses dettes au coût après amortissement de la prime, à l'exception des placements en actions ou d'autres instruments qui sont cotés dans un marché actif et qui sont évalués à une juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Les montants des créances et des dettes qui sont évalués au coût après amortissement de la prime comprennent les liquidités, les placements à court terme, les comptes débiteurs, les remises du gouvernement, les sommes dues de la part des apparentées, les comptes créditeurs et les charges à payer.

#### Perte de valeur

Les actifs financiers qui sont évalués au coût après amortissement de la prime sont testés pour une perte de valeur lorsqu'il existe des indices de perte de valeur. S'il y a eu une dépréciation, alors le montant de cette perte de valeur est comptabilisée dans les opérations. Il est possible qu'une perte de valeur antérieure subisse une conversion inverse dans la mesure d'une amélioration, soit directement ou par l'ajustement de la provision pour le compte de réserve pour créances irrécouvrables, ceci à condition que le montant de l'amélioration ne dépasse pas le montant qui aurait été rapporté à la date de la conversion inverse si la perte n'avait pas été constatée antérieurement. Le montant de la conversion inverse est reconnu dans les opérations.

#### Frais de transaction

La Section reconnaît ses frais de transaction dans les opérations de la période encourue. Toutefois, les instruments financiers qui ne seront pas évalués par la suite à la juste valeur subiront des ajustements dans les frais de transaction qui sont immédiatement afférents à leur émission, leur délivrance ou leur prise en charge.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

## Résumé des principales conventions comptables

---

### Gestion des risques financiers

La Section gère son portefeuille de placements en fonction de ses besoins de trésorerie et de manière à maximiser le revenu des placements. La Section n'est pas impliquée dans des éléments constitutifs d'une opération de couverture d'investissement par le biais de ses opérations et ne détient ni n'émet aucun instrument dérivé à des fins commerciales.

**Constatation des produits** La Section applique la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut être estimé de manière raisonnable et si le recouvrement est assuré lui aussi de manière raisonnable. Les revenus des placements non affectés sont constatés à titre de produit lorsqu'ils sont acquis.

### Apports reçus sous forme de services

La Section compte sur les services bénévoles de ses membres. Compte tenu de la difficulté à déterminer leur valeur juste, ces services fournis à titre gracieux ne sont pas constatés dans les états financiers.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2015

---

## 1. Liquidité et placements à court terme

La Section tiens de la liquidité et des placements à court terme à la Banque de Montréal, comme suit :

	2015	2014
Liquidité en banque	\$ 83,934	\$ 55,850
CPG encaissable, 1.15 %, exigible le 27 septembre 2017	35,437	35,000
	\$ 119,371	\$ 90,850

## 2. Opérations entre entités apparentées

La Société verse 16 % des cotisations de ses membres recouvrées aux sections locales. Ce montant est indiqué au titre des revenus comme part des cotisations des membres attribuée à la Section. Les fonds à recevoir de la Société comprennent un montant de 4 393 \$ (2014 – 3 124 \$) en ce qui concerne ces opérations

La Section reçoit des paiements pour les cotisations des membres de la Société de la part des personnes qui s'inscrivent aux cours et les transmet à la Société. En date du 30 juin 2015, 661 \$ en frais étaient dus à la Société (2014 – 1 055 \$)

La Section paie la Société pour l'aider à offrir certains cours. Au cours de l'année, des frais de 3 640 \$ (2014 – 6 180 \$) ont été versés à la Société pour des dépenses relativement à des cours, conférences et séminaires. En date du 30 juin 2015, un montant de 300 \$ en frais étaient dus à la Société et sont compris dans les comptes créditeurs (2014 – 2 840 \$).

## 3. Actifs nets affectés et non affectés

La Section considère que ses actifs nets préservés constituent son capital. Il est question des actifs nets affectés à l'interne au montant de 35 000 \$ (2014 – 35 000 \$) et des actifs non affectés au montant de 95 873 \$ (2014 – 69 215 \$). Le 5 octobre 2011, le conseil d'administration a approuvé une augmentation de la réserve qui atteint maintenant 35 000 \$. Les actifs nets non affectés sont le solde cumulé des revenus qui excèdent les dépenses de la Section depuis sa création. En ce qui concerne la gestion des capitaux, la Section désire protéger sa capacité à poursuivre sa continuité d'exploitation afin de continuer à offrir ses services à ses membres.

# Société canadienne d'évaluation – Section de la Capitale nationale

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2015

---

## 4. Engagements

La Section a conclu un contrat de trois ans pour des services de gestion et de perfectionnement professionnel à compter du 1 juillet 2012. Les taux horaires sont de 55 \$ plus TVH pour les services administratifs et de gestion des activités spéciales, et de 28,25 \$ par participant inscrit pour les services d'enregistrement. Cet engagement arrive à échéance le 1 octobre 2015. La Section a également des engagements de 7 650 \$ pour la location, les salles et autres services dans le cadre du Rendez-vous annuel de perfectionnement qui aura lieu en février 2016, et de 900 \$ pour les frais de location de salles de banquet qui seront nécessaires pour des cours qui seront donnés dans l'année à venir.

## 5. Risques et concentrations

La Section est exposée à divers risques par le biais de ses instruments financiers. L'analyse suivante permet de mesurer le niveau de l'exposition aux risques et des concentrations de la Section au 30 juin 2015.

### Risque de crédit

Le risque de crédit représente le niveau de risque qu'une des parties d'un instrument financier causerait une perte financière pour l'autre partie par le défaut de s'acquitter d'une obligation. Le risque de crédit le plus important pour la Section se rapporte à ses comptes débiteurs. La Section atténue son exposition aux pertes de crédit en plaçant sa liquidité avec des grandes institutions financières. La Section évalue également régulièrement la solidité financière de ses collaborateurs et établit une provision pour créances douteuses en fonction d'informations historiques, de taux de risques de crédit correspondant à des contributeurs particuliers et d'autres formes d'information.

### Risque de liquidité du marché

Le risque de liquidité du marché représente le niveau de risque que la Section éprouve des difficultés à s'acquitter des obligations rattachées à ses dettes. La Section est exposée à ce risque principalement en ce qui concerne ses comptes créditeurs et ses charges à payer. La direction surveille étroitement les exigences des flux de trésorerie pour assurer qu'elle dispose de suffisamment de liquidité disponible pour répondre aux obligations opérationnelles et financières.

### Risque du marché

Le risque du marché représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de l'évolution des prix du marché. Le risque du marché comprend trois types de risques : le risque de cours de change, le risque de taux d'intérêt et le risque des autres prix. La Section est présentement exposée au risque de taux d'intérêt.

### Risque de cours de change

Le risque du marché représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. La Section n'est pas exposée au risque de cours de change.

30 juin 2015

---

5.

**Risques et concentrations (suite)**

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations dans les taux d'intérêt commerciaux. La Section est présentement exposée au risque de taux d'intérêt par le biais de ses placements, qui accumulent des intérêts à des taux fixes.

Risque des autres prix

Le risque des autres prix représente le niveau de risque que la juste valeur ou que les flux monétaires futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations dans les prix du marché (variations autres que celles qui découlent du risque de taux d'intérêt ou du risque du cours de change). Ces variations pourraient être causées par des facteurs propres à l'instrument financier ou à son émetteur, ou encore par des facteurs qui affectent tous les instruments financiers semblables qui sont négociés sur le marché. La Section n'est pas exposée de façon importante au risque des autres prix.

Changements aux risques

La Section n'a subi aucun changement important dans son niveau d'exposition aux risques depuis l'année financière 2014.

6.

**Information comparative**

La présentation de certains comptes provenant de l'année précédente a été changée pour la rendre conforme à la présentation actuelle des comptes.